



FEVRIER 2025



Chères LUCEIENNES, Chers LUCEIENS,

LE MOT DU MAIRE

J'avais envie pour ce premier bulletin des Roises de l'année 2025 de vous parler de l'intelligence artificielle (IA) qui se trouve dans toutes les conversations d'aujourd'hui, qui quelquefois intrigue et quelquefois fait peur et il est vrai que nous avons du mal à cerner l'ensemble complexe de ses limites.

L'intelligence artificielle désigne un ensemble de techniques et de systèmes informatiques capables de simuler des comportements humains intelligents. Cela inclut la capacité à apprendre, à raisonner, à résoudre des problèmes, à comprendre le langage naturel, à percevoir l'environnement et à prendre des décisions. Les applications de l'IA varient largement, allant des systèmes de recommandation et des assistants virtuels aux véhicules autonomes et à la robotique.

Il existe plusieurs sous-domaines de l'IA, notamment :

- L'apprentissage automatique (machine Learning) il s'agit d'une méthode permettant à des algorithmes d'apprendre à partir des données et d'améliorer leurs performances au fil du temps sans être explicitement programmés pour chaque tâche.
- L'apprentissage profond (Deep Learning) qui est une branche de l'apprentissage automatique qui utilise des réseaux de neurones artificiels avec de multiples couches pour modéliser des données complexes, j'espère ne pas vous avoir perdu.
- Le traitement du langage naturel (NLP) pour un domaine qui permet aux machines de comprendre, d'interpréter et générer du langage humain.
- La vision par ordinateur qui est une discipline qui s'intéresse à la manière dont les ordinateurs peuvent être rendus capables de comprendre et d'interpréter des informations visuelles à partir du monde, comme des images et des vidéos.

C'est une grande révolution pour nous qui avons grandi avec comme partenaire, la bibliothèque scolaire ou communale, un bon vieux dico et quelquefois avec la collection « tout l'Univers » bien loin des performances des produits informatiques de notre société actuelle. L'IA joue pourtant un rôle de plus en plus important dans le domaine de l'éducation scolaire et est-ce un bien ?

L'intégration de l'IA dans l'éducation soulève aussi des questions éthiques et sociales. Cela inclut des préoccupations concernant la confidentialité des données, l'équité d'accès aux technologies, et l'impact de la dépendance à la technologie sur le développement social et émotionnel des enfants. Voici quelques aspects sur la façon dont l'IA influence l'éducation des enfants :

- Grâce à des algorithmes d'apprentissage, les plateformes éducatives peuvent analyser les performances des élèves et recommander des ressources appropriées en fonction de leurs forces et faiblesses.
- Les outils d'IA peuvent évaluer les travaux des élèves plus rapidement et avec beaucoup de précision. Cela inclut la correction automatique des exercices, des examens et des essais, ce qui permet aux enseignants de consacrer plus de temps à l'interaction avec les élèves.
- Des assistants virtuels alimentés par l'IA peuvent répondre aux questions des élèves en temps réel, leur donnant un accès immédiat à l'information et à l'aide, même en dehors des horaires scolaires.
- Les systèmes basés sur l'IA peuvent suivre les progrès des élèves au fil du temps, fournissant des analyses détaillées qui aident les enseignants et les parents à comprendre où un élève peut avoir besoin de soutien supplémentaire.

En somme, l'IA a le potentiel de transformer significativement l'éducation scolaire, mais il est essentiel de l'intégrer de manière réfléchie et équilibrée pour en maximiser les bénéfices tout en minimisant les risques.

L'IA est déjà utilisée dans beaucoup d'autres secteurs, comme la santé, la finance, l'industrie, la communication, apportant des améliorations significatives en termes d'efficacité et de productivité.

Peut-être, pourrions-nous bénéficier d'une démonstration lors du café citoyen le 22/02 à 10H00 ?
Avis aux âmes connectées...

Vincent MARTIN, Maire de LUCEY

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration **P**réalable

PC : Permis de **C**onstruire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain

Vous devez afficher votre autorisation sur un panneau dès que la décision est portée à votre connaissance ou dès la date à laquelle le permis tacite ou la décision de non-opposition est acquis. L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètre côté. Il doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient bien lisibles de la voie publique pendant toute la durée du chantier. En cas de contestation, vous devez apporter la preuve que vous avez bien rempli les formalités d'affichage.

REFONTE DES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU

Par délibération du 18 octobre 2024 portant sur les tarifs des redevances du 12ème programme d'intervention (2025 à 2030), le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a fixé les redevances EAU et ASSAINISSEMENT s'appliquant sur les factures émises à partir du 1er janvier 2025, comme suit :

Pour l'EAU :

La redevance « **lutte contre la pollution** » s'intitule à partir du 1er janvier 2025 : « **Redevance consommation eau potable** ».

Le tarif passe de 0.35 € par m3 à 0.39€ par m3.

Une nouvelle redevance « **performance réseau d'eau** » est instituée. Son tarif pour l'année 2025 est de 0.33€ par m3. Ce tarif est modulé en fonction de la performance des réseaux d'eau potable de la collectivité compétente pour la distribution d'eau potable. Ce coefficient de modulation ira de 0.2 à 1.

Pour les factures établies en 2025, la réglementation a fixé forfaitairement ce coefficient au minimum soit 0.2.

Le tarif facturable sera donc : $0.33\text{€} \times 0.2 = 0.066\text{€}$ par m3

Pour l'ASSAINISSEMENT :

La redevance « **modernisation des réseaux** » s'intitule à partir du 1er janvier 2025 : « **performance réseau d'assainissement** ».

Le tarif passe de 0.233€ par m3 à 0.46€ par m3 pour l'année 2025. Ce tarif est modulable en fonction de la performance du réseau d'assainissement de la collectivité compétente. Ce coefficient de modulation ira de 0.3 à 1.

Pour les factures établies en 2025, la réglementation a fixé forfaitairement ce coefficient au minimum soit 0.3 ;

Le tarif facturable sera donc : $0.46\text{€} \times 0.3 = 0.138\text{€}$ par m3.



En février... À Lucey



Côté pros

Vendredi 24 janvier • 19 h

Intervention sur le langage avec Anaïs ÉTIENNE

Centre socio-culturel Michel Dinot, TOUL

Sur inscription auprès du Relais petite enfance Terres Toulouises

Mardi 4 février de 9h00 à 11h30

Lors de la matinée d'éveil, présence d'Adeline REZKI, coordinatrice «Petit Piedd» pour des temps d'échanges individuels et confidentiels.

« Petit piedd », parcours inclusif de l'enfant au développement différents, propose un accompagnement des parents et professionnels de la petite enfance.

Relais petite enfance Terres Toulouises, TOUL

Vendredi 21 mars • 19h

Conférence de clôture de la semaine de la petite enfance

« L'importance du jeu libre chez le tout-petit »

Centre socio-culturel Michel Dinot, TOUL

Sur inscription auprès du Relais petite enfance Terres Toulouises



En raison d'une formation, le Relais petite enfance Terres Toulouises sera exceptionnellement fermé vendredi 07 mars.

Les animations ont lieu de 9h à 11h30.
Elles sont gratuites et ouvertes aux assistant(e)s maternel(le)s ainsi qu'aux parents employeurs.

Salles

• CHAUDENEY-SUR-MOSELLE

Salle du périscolaire, 36 rue de l'Église

• ÉCROUVES

Salle associative Lamarche, 308 rue Lamarche

Salle associative la Madeleine 98 rue 16^{ème} BCP

• FOUG

Ancienne école des sources, 41 rue du Carrelage

• GONDREVILLE

Salle du périscolaire, rue de la Croix Sainte Anne

• LUCEY

Salle Jeanne d'Arc, ruelle de l'Église

• TOUL

RPE, Maison de la petite enfance | 149 allée de La Louvière

Site des Acacias | 6 rue du Pramont

Crèches intercommunales

• BOIS-DE-HAYE • Créchendo

1 rue des Sept Lieux

• MANONVILLE • La Clé des champs

57 rue Saint Laurent

RELAIS PETITE ENFANCE TERRES TOULOISES

Permanences téléphoniques et

accueil sur rendez-vous

Lundi et mercredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

Sandrine Gomes DE OLIVEIRA

Céline BUCQUOY

09 74 19 55 99 / 06 30 92 09 61

rpe@terrestoulouises.com

www.terrestoulouises.com

Le Relais petite enfance Terres Toulouises est un lieu d'information, d'éveil et de mise en relation de l'offre et de la demande de garde. Assistantes maternelles, parents et enfants y trouvent un lieu d'accueil, d'information et de conseils, où sont également proposées des activités ludiques et d'éveil, ainsi que des réunions thématiques.



**Terres
Toulouises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

RELAIS Terres Toulouises
PETITE ENFANCE



PLANNING D'ACTIVITÉS

janvier > mars 2025

Ne pas jeter sur la voie publique

• JANVIER •

Mardi 07 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Inscription obligatoire (RPE) - 2 créneaux 8h45/10h et 10h15/11h30
• Couronne des rois
• Histoires

Jeudi 09 • Ludothèque les Acacias, TOUL
• Kim goût d'hiver
• Heure du conte avec Fabienne

Vendredi 10 • Salle Jeanne d'Arc, LUCEY
• Kim goût d'hiver
• Spectacle « La mouffe » par le RPE Terres Toulouises

Mardi 14 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Sans créneaux mais sur inscription
• « Truck à sons » par Myriam GHOBRIAL
• Piscine à balles

Jeudi 16 • Ancienne école des sources, Foug
• Atelier culinaire
• Les histoires de Sophie

Vendredi 17 • Salle du périscolaire, GONDREVILLE
• Sports d'hiver

Vendredi 17 • Crèche intercommunale Créchendo, BOIS-DE-HAYE
• Sports d'hiver

Mardi 21 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Inscription obligatoire (RPE) - 2 créneaux 8h45/10h et 10h15/11h30
• Bonhomme de neige
• Comptines

Jeudi 23 • Salle la Madeleine, ÉCROUVES
• Neige artificielle
• Histoire en Kamishibai

Vendredi 24 • Salle du périscolaire, CHAUDENEY-SUR-MOSELLE
• Neige artificielle
• Histoires

Mardi 28 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Inscription obligatoire (RPE) - 2 créneaux 8h45/10h et 10h15/11h30
• Atelier « art »
• Spectacle « La mouffe » par le RPE Terres Toulouises

Jeudi 30 • Ludothèque les Acacias, TOUL
• Manipulation blanche
• Comptines



Vendredi 31 • Salle Jeanne d'Arc, LUCEY

• Atelier « art »
• Histoires

• FÉVRIER •

Mardi 04 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Inscription obligatoire (RPE) - 2 créneaux 8h45/10h et 10h15/11h30
• Atelier « Art »
• Piscine à balles
• Présence d'Adeline REZKI, coordinatrice « Petit Piedd »

Jeudi 06 • Ancienne école des sources, Foug
• Chandeleur
• Les histoires de Sophie

Vendredi 07 • Salle du périscolaire, GONDREVILLE
• Collages

Vendredi 07 • Crèche intercommunale Créchendo, BOIS-DE-HAYE
• Manipulation blanche

Vendredi 14 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Inscription obligatoire (RPE) - 2 créneaux 8h45/10h et 10h15/11h30
• Saint Valentin
Vacances scolaires

Vendredi 21 • Salle Jeanne d'Arc, LUCEY
• Neige artificielle
Vacances scolaires

Mardi 25 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Sans créneaux mais sur inscription
• « Truck à sons » par Myriam GHOBRIAL
• Piscine à balles

Jeudi 27 • Ancienne école des sources, Foug
• Atelier « art »
• Les histoires de Sophie

Vendredi 28 • Salle du périscolaire, GONDREVILLE
• Atelier « art »



• MARS •

Mardi 04 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Inscription obligatoire (RPE) - 2 créneaux 8h45/10h et 10h15/11h30
• Masques de carnaval
• Manipulation playmais

Jeudi 06 • Salle la Madeleine, ÉCROUVES
• Carnaval, venez déguisé(e) !
• Beignets confectionnés par les assistantes maternelles
• Bac de confettis et serpents

Mardi 11 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Inscription obligatoire (RPE) - 2 créneaux 8h45/10h et 10h15/11h30
• Manipulation
• Piscine à balles

Jeudi 13 • Ludothèque les Acacias, TOUL
• Atelier « art »
• Heure du conte avec Fabienne

Vendredi 14 • Salle Jeanne d'Arc, LUCEY
• Atelier « art »

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Mardi 18 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Inscription obligatoire (RPE)
2 créneaux 8h45/10h et 10h15/11h30

Jeudi 20 • Ancienne école des sources, Foug
• Les histoires de Sophie

Vendredi 21 • Salle du périscolaire, GONDREVILLE

Vendredi 21 • Créchendo, BOIS-DE-HAYE

Mardi 25 • RPE Terres Toulouises, la Louvière, TOUL
Sans créneaux mais sur inscription
• « Truck à sons » par Myriam GHOBRIAL
• Piscine à balles

Jeudi 27 • Salle Lamarche, ÉCROUVES
• Parcours psychomoteur
• Animation tri avec Elphie Quintard de la communauté de communes Terres Toulouises

Vendredi 28 • Salle du périscolaire, CHAUDENEY-SUR-MOSELLE
• Atelier « art »
• Pêche à l'élastique

